

**Marché annulé d'achat de places de match :  
le Conseil Général passe une transaction avec l'O.L. et fait appel !**

A la demande de CANOL, le tribunal administratif avait annulé l'achat de places de match de l'O.L., que le conseil général du Rhône avait fait en 2007 pour **799 840 €** et exigé la résolution du contrat.

**Le conseil général a approuvé une convention de transaction avec l'O.L. réduisant de 40 000 € la facture payée.**

Il vient également de faire appel de ce jugement